L' ÉCOLE Moderne
ARCHITECTURE

Conception, gestion et exécution : Réussir son projet immobilier

FORMATION 2025/2026

Tout savoir sur la construction ou la rénovation d'un bien : des plans à l'emménagement.



DURÉE : **8 heures en E-learning** avec accès aux contenus pendant une durée de 1 an. La formation devra être cependant réalisée en 1 mois (31 jours).

PRÉ-REQUIS : **Pas de pré-requis** nécessaire pour accéder à cette formation.

TYPE : **Formation à distance** par l'intermédiaire d'une plateforme de E-learning.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Appréhender la gestion de chantier
- Connaître les indicateurs pour trouver un emplacement
- Comprendre la réglementation applicable
- Etudier et analyser une offre d'achat
- Appréhender les obligations du maître de chantier
- Apprendre à gérer un chantier

APTITUDES ET COMPÉTENCES VISÉES

- Détecter un terrain
- Organiser et diriger un projet
- Gérer une situation conflictuelle
- Définir et respecter ses objectifs

PROGRAMME DE LA FORMATION



MODULE 1 PROSPECTION

La gestion de la peur

- Développer la confiance en soi face aux décisions et aux risques
- Adopter une posture sereine et proactive dans les projets

1 vidéo + 1 quizz

MODULE 1 PROSPECTION

Le choix du terrain & bien à rénover

- Sélectionner un emplacement adapté au projet envisagé
- Comparer le coût investi avec la valeur finale du bien
- Évaluer l'exposition, l'ensoleillement et les ombres portées
- Anticiper l'évolution de l'environnement proche du terrain
- Analyser et exploiter des courbes de niveau
- Identifier le potentiel d'un terrain et les faiblesses d'un bien

7 vidéos + 1 quizz

MODULE 1 PROSPECTION

Connaître & analyser la règlementation

- Identifier les principales réglementations applicables à un projet
- Calculer l'emprise au sol et les surfaces d'espaces verts
- Définir un prospect, une zone non aedificandi, un espace boisé
- Repérer les particularités réglementaires à optimiser
- Expliquer le rôle de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF)
- Lister les actions à entreprendre après une visite concluante.

9 vidéos + 1 quizz

MODULE 1 PROSPECTION

Apprendre à voir ce que les autres ne voient pas

- Etudier la faisabilité d'une division parcellaire, d'un lotissement
- Analyser l'impact des servitudes et droits de passage
- Identifier les opportunités liées aux évolutions du PLU
- Analyser le rachat de parcelles, une modification de zone EBC
- Apprécier l'agrandissement, la surélévation d'un bâtiment
- Étudier l'intérêt de division/création de lots en copropriété

10 vidéos + 1 quizz

MODULE 1 PROSPECTION

Bien acheter & négocier son bien

- Rédiger une offre d'achat conforme aux exigences légales
- Insérer des clauses suspensives dans la promesse ou compromis
- Anticiper les dépenses entre l'avant-contrat et l'acte définitif

3 vidéos + 1 quizz

PROGRAMME DE LA FORMATION



MODULE 1
PROSPECTION

Optimiser son budget prévisionnel pour la banque

- Structurer un budget prévisionnel en raisonnant par lot
- Élaborer une estimation précise des coûts avant l'appel d'offres
- Identifier les documents essentiels à fournir à la banque
- Déterminer la marge d'erreur à prévoir dans son budget
- Anticiper les postes de dépenses pour éviter les oublis
- Justifier son budget auprès des financeurs de façon convaincante

6 vidéos + 1 quizz

MODULE 1
PROSPECTION

Réussir son appel d'offre

- Analyser les éléments clés d'un DCE pour un appel d'offres
- Créer un réseau d'entreprises qualifiées pour son projet
- Rédiger des documents clairs pour optimiser les coûts
- Évaluer les offres et choisir les meilleurs prestataires

4 vidéos + 1 quizz

MODULE 2
GESTION TECHNIQUE DU CHANTIER

Etre un maître d'ouvrage efficace

- Identifier les obligations et responsabilité du maître d'ouvrage
- Elaborer le planning enveloppe et le faire respecter
- Gérer les relations avec l'architecte ou le maître d'œuvre
- Gérer les conflits éventuels

4 vidéos + 1 quizz

MODULE 2
GESTION TECHNIQUE DU CHANTIER

Le maître d'œuvre et l'architecte : comment les choisir ?

- Différencier les rôles des architectes et maîtres d'œuvre
- Identifier le professionnel adapté à son projet
- Définir la mission selon le type de projet envisagé
- Négocier les honoraires en évitant les erreurs courantes
- Vérifier les assurances et responsabilités légales
- Sélectionner un professionnel fiable grâce à des critères clés

9 vidéos + 1 quizz

MODULE 2
GESTION TECHNIQUE DU CHANTIER

Les différentes phases du projet

- Identifier les étapes clés avant l'achat d'un bien
- Anticiper les démarches avant la signature définitive
- Organiser les actions après l'acquisition du bien
- Suivre le chantier après son lancement

4 vidéos + 1 quizz

PROGRAMME DE LA FORMATION



MODULE 2
GESTION TECHNIQUE DU CHANTIER

L’esquisse, l’avant-projet et le projet

- Analyser la faisabilité administrative d’un projet
- Comparer les esquisses pour optimiser le choix du concepteur
- Structurer l’avant-projet pour sécuriser le projet final
- Valider le projet de conception générale avec ses éléments clés.

4 vidéos + 1 quizz

MODULE 2
GESTION TECHNIQUE DU CHANTIER

Différences entre permis de construire et déclaration préalable des travaux

- Différencier le permis de construire et la déclaration préalable
- Déterminer l’autorisation adaptée pour optimiser son projet
- Maîtriser les délais pour obtenir ou prolonger une autorisation
- Éviter les erreurs courantes

4 vidéos + 1 quizz

MODULE 2
GESTION TECHNIQUE DU CHANTIER

Le projet de conception générale ou PGC

- Différencier le projet de conception général (PGC) et l’avant-projet définitif (APD)

1 vidéo + 1 quizz

MODULE 3
GESTION ECONOMIQUE DU CHANTIER

Les différents types de planning et comment les optimiser

- Distinguer les différents types de plannings de chantier
- Élaborer un planning d’exécution adapté au projet
- Optimiser les délais et l’enchaînement des tâches
- Coordonner les acteurs grâce aux réunions de synthèse

4 vidéos + 1 quizz

MODULE 3
GESTION ECONOMIQUE DU CHANTIER

Définir clairement un programme de travaux

- Définir ce qu’est un programme de travaux
- Identifier le moment opportun pour le réaliser et le préciser

1 vidéo + 1 quizz

PROGRAMME DE LA FORMATION



MODULE 3
GESTION ECONOMIQUE DU CHANTIER

Les garanties et assurances

- Identifier les risques de l'auto construction sans assurance
- Expliquer le fonctionnement de l'assurance dommage ouvrage
- Analyser les déclarations nécessaires lors d'une rénovation
- Comparer l'assurance décennale et la responsabilité civile
- Évaluer les risques de non souscription à une dommage ouvrage
- Bonus : les paiements

6 vidéos + 1 quizz

MODULE 4
GESTION HUMAINE DU CHANTIER

Connaître les prestataires, leurs rôles et les assurances nécessaires

- Identifier les rôles des prestataires (géologue, huissier, géomètre, bureau de contrôle, SPS, ingénieur structure, ingénieur fluide, thermicien, diagnostiqueur amiante)
- Clarifier les exigences d'assurance

10 vidéos + 1 quizz

MODULE 4
GESTION HUMAINE DU CHANTIER

Anticiper et éviter la plupart des problèmes

- Expliquer l'importance de la DROC avant le démarrage du chantier (déclaration règlementaire d'ouverture de chantier)
- Identifier les actions à réaliser avant de commencer un chantier

1 vidéo + 1 quizz

MODULE 4
GESTION HUMAINE DU CHANTIER

Garder la main sur la gestion de son chantier

- Définir les étapes clés de la gestion d'un chantier
- Organiser les réunions de chantier et assurer leur suivi
- Analyser les comptes rendus et PV de chantier
- Superviser les opérations préalables à la réception
- Différencier les rôles entre MOE, architecte et maître d'ouvrage
- Contrôler l'exécution des contrats de travaux en toute légalité

7 vidéos + 1 quizz

MODULE 5
L'APRES CHANTIER

La revente

- Bien préparer le dossier de fin de construction
- Lister les documents essentiels pour la revente d'un bien
- Évaluer les risques liés à un dossier incomplet.

3 vidéos + 1 quizz

TARIF



FORMULE UNIQUE : **1 990 € HT***

- **Accès aux contenus vidéos** de votre formation **pendant 1 an**.
- Tutorat **illimité** (échange par mail avec réponse sous 24H ouvrées)

Vous avez maximum 31 jours pour terminer la formation

Les cours seront mis à disposition sur une plateforme e-learning accessible à l'apprenant.

L'apprenant va réaliser des activités qui prendront la forme de tests / contrôles ou mise en situation professionnelle.

Une fois la formation finie, les apprenants recevront une attestation de fin de formation par mail.

*** Exonéré de TVA conformément à l'article 261.4.4 du CGI**

MODALITÉS DE PAIEMENT MODALITÉS D'ÉVALUATIONS MÉTHODES MOBILISÉES

MODALITÉS DE PAIEMENT

Le Bénéficiaire effectue un premier versement d’un montant équivalent à 30% maximum du prix convenu à l’expiration du délai de rétractation conformément à l’article L. 6353-6 du Code du travail

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Formation organisée à distance (F.O.A.D) avec un accompagnement et un suivi pédagogique en distanciel.
- Présence d’une équipe support pour veiller au bon fonctionnement de la plateforme de formation.
- Test de positionnement
- Quizz tout au long de la formation
- Evaluation finale à l’issue de la formation
- Accès à des supports pédagogiques écrits et téléchargeables

MÉTHODES MOBILISÉES

- Plateforme e-learning
- Supports pédagogiques disponibles sur la plateforme en ligne
- Une équipe formée à votre écoute
- Un formateur référent

MODALITÉ ET ACCÈS

- L’inscription se fait directement sur le site **www.lecolemoderne-architecture.fr**
- Le stagiaire pourra retrouver les étapes à suivre sur le site **www.lecolemoderne-architecture.fr**
- La session de formation à distance est accessible via les codes d’accès envoyés par mail une fois la souscription à la formation effective et le délai de rétractation écoulés
- Le stagiaire a accès à une plateforme e-learning sur laquelle sont disponibles les sessions de formation et les support pédagogiques, le jour de la commande.

PUBLIC CONCERNE, LE FORMATEUR, ACCESSIBILITÉ, CONTACT

PUBLIC CONCERNE

- Marchands de biens
- Salariés d’une société spécialisée dans le domaine de la construction / rénovation
- Demandeurs d’emploi souhaitant se former dans ce secteur
- Chefs d’entreprise exerçant leur activité dans la construction, la rénovation, l’architecture d’intérieur

LE FORMATEUR

La formation est assurée par la société RC FORMA enregistrée sous le numéro 922 153 267 R.C.S. Cannes, disposant de compétences techniques, professionnelles, pratiques et théoriques.

ACCESSIBILITÉ

Toute personne en situation de handicap peut contacter l’organisme de formation via l’adresse mail support@lecolemoderne-architecture.fr afin de connaître les possibilités d’accessibilité de la formation en la matière ou consulter l’annuaire présent sur le site internet dans lequel y sont référencés tous les organismes habilités à l’aiguiller.

CONTACT

- Email : support@lecolemoderne-architecture.fr
- Tel : 04.22.48.08.48 (du lundi au vendredi de 10H à 18h)

Société RC FORMA, société à responsabilité limitée dont le siège social est situé 1870 Route de la Roquette – 06250 Mougins immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Cannes sous le numéro 922 153 267.